juristudiant
forum des étudiants en droit

Obligation de résultat du garagiste

Par **celinee**, le **03/02/2015** à **20:38**

Bonsoir je dois commenter un arrêt du 14 décembre 2004 numéro de pourvoi 02-10179 .
j'ai trouvé une question de droit mais je ne sais pas si elle est correcte je me suis demander si l'obligation de résultat qui incombe au garagiste emporte t'elle présomption de causalité ou bien est ce à la victime de prouver un lien de causalité?
S'agissant de la portée de la solution il s'agit pour moi une solution correcte je voulais demander votre avis également et je n'ai pas trop compris le renversement de la charge de la preuve si vous pouvez m'expliquer svp .
Je vous remercie.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés